

CAMPING LE PILON D'AGEL***

chemin du pilon D'agel
13550 NOVES

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1-Objet:

Le contrat de location est saisonnier et s'inclut dans le cadre de villégiature de vacances. Le locataire, signataire du présent contrat le conclut pour une période ne pouvant en aucun cas excéder la durée initialement prévue et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

La signature du présent contrat est un engagement ferme et définitif.

En cas d'annulation sans assurance, l'acompte est conservé et le solde dû.

Un acompte, les frais de dossier et l'assurance annulation doivent être réglés à l'inscription.

Le solde doit être versé un mois avant la date d'arrivée.

Pour les réservations moins d'un mois avant la date de location, le règlement intégral est exigé.

2-Assurance annulation:

Une assurance annulation est proposée son coût est de 3.5% du montant de la location avec un minimum de 10 € (les conditions générales sur demande).

3-Utilisation des lieux et prestations sur le site:

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux

et s'engage à respecter le règlement intérieur du camping.

Toute infraction à cette clause sera susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location au tort du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au camping "LE PILON D'AGEL".

-Activités proposées et périodes d'ouverture:

Jeux d'enfants et table de ping pong, billard ouverts de avril à fin septembre 10h à 20h.

buvette, dépôt de pain: ouverture du 15/06 au 5/09 tous les jours de 8h à 20h.

Les piscines sont ouvertes de 10 h à 20h DU 1er mai au 04 septembre.

restaurant et plats à emporter: ouverture du 10/07 au 20/08 le week end.

Les enfants sont toujours sous la responsabilité des parents et doivent être accompagnés d'un adulte dans l'enceinte des piscines et pour les jeux d'enfants.

4-Nombre de locataires:

Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil indiquée dans le contrat et sans accord préalable, le PILON D'AGEL se réserve le droit de refuser le ou les locataires supplémentaires ou de rompre le contrat ou de recevoir une majoration qu'il déterminera à sa convenance.

Le contrat est nominatif et non cessible sans accord de la direction.

5-Inventaire état des lieux et caution:

le montant de la caution est de 400_€ payable en chèque ou carte bleue.

Un inventaire et un état des lieux seront effectués au début et à la fin de la période de location sur rendez vous entre 8h et 10h.

Les arrivées se font entre 16h et 19h en cas de retard et sans accord préalable l'arrivée se réalisera le lendemain matin à 8h.

Aucune arrivée de nuit est possible.

Toute arrivée différée sera taxée de 15€.

Pour les départs, ils sont organisés sur un tableau à l'accueil de 8h30 à 10h maximum.

Si un départ est décidé en dehors de ces horaires, l'état des lieux sera réalisé dès que possible et la caution sera restituée

s'il n'y a pas de problème par courrier sinon elle sera retenue et déduite du montant des réparations et ou la remise au propre de la location.

6-Paiement:

L'acompte versé est obligatoire pour la réservation.

Elle est effective et ferme quand le solde de la location est versé soit 30 jours avant la date de location.

Les moyens de paiement proposés sont:

-chèques vacances ANCV

-chèque bancaire ou postal à l'ordre du CAMPING LE PILON D'AGEL

-virement bancaire avec vos références client ref:.....

-carte bancaire :carte bleue visa, eurocard

**signature du locataire
avec mention lu et approuvé:**

La direction